



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt six mars, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC1-1-3-41 - ACHAT DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES **LOT 36 PRODUITS DESHYDRATES ET EPICES AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul
	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. Pascal BENOIT
	:	Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Daniel Zanin)
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe - Suppléant
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique - Suppléante
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
		Mme BRU Laetitia
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES)
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à J. FURLAN)
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de Saint Antoine	:	M. DUPUY Jean-Michel
Commune de Saint Michel	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion-Comptable à la Trésorerie de Valence d'Agen

Monsieur REBEL Stéphane a été désigné Secrétaire de séance.

2024CC1-1-3-41

OBJET : ACHAT DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES – LOT 36 PRODUITS DÉSHYDRATÉS ET ÉPICES

AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie d'appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Le Conseil Communautaire du 30 juin 2023 a attribué l'ensemble des 38 lots, à l'exception du lot 31.

Cet avenant n°2 porte sur le lot 36 - Produits déshydratés et épices, notifié le 04/08/2023 à l'entreprise COLIN RHD.

La Commission d'appel d'offres s'est tenue le 28 mars 2024 pour se prononcer sur l'avenant n°2 du lot 36.

L'avenant n° 2 porte sur une modification des prix du bordereau des prix unitaires.

Par un premier mail en date du 05/10/2023, l'entreprise informe la Communauté de Communes des Deux Rives d'un changement de conditionnement de leurs produits qui impacte financièrement certains produits présents sur le bordereau de prix unitaires. Un premier avenant a déjà été accepté par le Conseil Communautaire du 6 décembre 2023 modifiant le conditionnement pour 6 produits. Les changements s'effectuant en plusieurs phases, une nouvelle demande a été soumise à la Communauté de Communes au début du mois de mars 2024.

En l'espèce, cette modification de conditionnement consiste à passer d'une poche souple aluminium (dite doypack) à une boîte plastique transparente saupoudreuse. Le surcoût de production pour le conditionnement entraîne une modification du tarif unitaire inscrit dans le bordereau de prix de certaines épices à savoir :

Épices	Prix bordereau de prix unitaires	Nouveaux prix
Curry moulu	7,92€ doypack 500g	8,50€ flapper 430g
Ras el hanout	10,48€ doypack 500g	9,01€ flapper 430g
Mélange quatre épices	10,10€ doypack 500g	8,08€ flapper 400g

Cet avenant n°2 n'a aucun impact en terme de délai.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant n°2 tel que détaillé ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

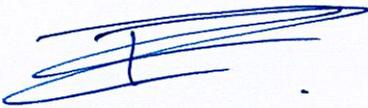
- de conclure l'avenant n°2 tel que détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2024
Au registre sont les signatures

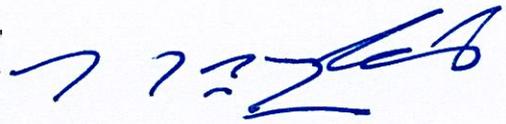
Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur Le Maire de Saint Loup

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Stéphane REBEL



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **1 5 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **1 5 AVR. 2024**

AR Préfecture

ACHAT DENREES ALIMENTAIRES SERVICES DE LA CCR2 LOT 36 AVENANT

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20240408- 2024CC1_1_3_41-DE
Numéro d'acte :	2024CC1_1_3_41
Date de décision :	08/04/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))
Fichier acte :	2024CC1-1-3-41 ACHAT DENREES ALIMENTAIRES SERVICES DE LA CCR2 LOT 36 AVENANT.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	16/04/2024 17:27:36
Date de réception de l'AR :	16/04/2024 17:27:54